



# Conseil de sécurité

Soixante-dix-septième année

**8945<sup>e</sup>** séance

Mardi 11 janvier 2022, à 10 heures

New York

*Provisoire*

*Présidente :* M<sup>me</sup> Juul. . . . . (Norvège)

*Membres :*

Albanie . . . . .	M. Hoxha
Brésil . . . . .	M. de Almeida Filho
Chine . . . . .	M. Dai Bing
Émirats arabes unis . . . . .	M <sup>me</sup> Nusseibeh
États-Unis d'Amérique . . . . .	M <sup>me</sup> Thomas-Greenfield
Fédération de Russie . . . . .	M. Nebenzia
France . . . . .	M. de Rivière
Gabon . . . . .	M. Biang
Ghana . . . . .	M <sup>me</sup> Oppong-Ntiri
Inde . . . . .	M. Tirumurti
Irlande . . . . .	M <sup>me</sup> Byrne Nason
Kenya . . . . .	M. Kimani
Mexique . . . . .	M. de la Fuente Ramírez
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	M. Kariuki

## Ordre du jour

### La situation au Mali

Rapport du Secrétaire général sur la situation au Mali (S/2021/1117)

Lettre datée du 4 janvier 2022, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2022/8)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 10 h 5.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **La situation au Mali**

#### **Rapport du Secrétaire général sur la situation au Mali (S/2021/1117)**

##### **Lettre datée du 4 janvier 2022, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2022/8)**

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Mali à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités ci-après, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. El-Ghassim Wane, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali, et M<sup>me</sup> Adam Dicko, militante civile et Directrice exécutive de l'Association des jeunes pour la citoyenneté active et la démocratie.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur les documents S/2021/1117, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation au Mali, et S/2022/8, qui contient le texte d'une lettre datée du 4 janvier 2022, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Secrétaire général.

Avant de donner la parole aux oratrices et orateurs inscrits sur la liste aujourd'hui, je rappelle la dernière note du Président du Conseil de sécurité (S/2017/507) sur les méthodes de travail du Conseil et encourage tous les participants, aussi bien membres que non-membres, à faire leurs déclarations en cinq minutes ou moins. La note 507 engage également les personnalités appelées à présenter un exposé à être brèves et à se concentrer sur l'essentiel. Dans cet esprit, les personnes présentant un exposé sont pour leur part encouragées à limiter leurs observations initiales à sept ou 10 minutes. Tous les participants sont par ailleurs invités à porter leur masque en permanence, y compris lorsqu'ils prennent la parole.

Je donne maintenant la parole à M. Wane.

**M. Wane** (*parle anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, de me donner l'occasion de présenter un exposé au Conseil de sécurité sur la situation au Mali depuis la publication du rapport du Secrétaire général (S/2021/1117) et de sa lettre (S/2022/8). Étant donné que le Conseil a devant lui les deux documents en question, je vais axer mon exposé sur les faits nouveaux, les progrès et les défis les plus récents.

Ce week-end, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a tenu un sommet extraordinaire pour faire le point sur les mesures prises par le Mali en vue de la tenue d'élections et du retour à l'ordre constitutionnel. Ce sommet a fait suite à la précédente réunion des dirigeants régionaux, le 12 décembre 2021, à Abuja, ainsi qu'à la confirmation par le Mali qu'il ne serait pas en mesure de respecter l'échéance fixée pour la tenue des élections, le 27 février 2022, et qu'il s'engageait à revenir vers la CEDEAO d'ici le 31 décembre avec un calendrier électoral révisé après la conclusion des Assises nationales de la refondation. Les Assises, comme les membres s'en souviendront peut-être, ont été présentées comme un forum permettant de créer un large consensus politique sur l'orientation future du Mali, notamment par le biais de réformes institutionnelles.

Organisées entre le 11 et le 30 décembre aux niveaux local et national, les Assises nationales ont abouti à de nombreuses recommandations sur les réformes institutionnelles et de gouvernance. Bien qu'elles fassent l'objet de divergences entre les membres de la classe politique quant à leur pertinence et à leurs modalités, il est clair que l'application des recommandations des Assises nationales, qui dépasseront largement la période de transition, contribuerait sensiblement à aller dans le sens d'un Mali plus stable.

À l'issue des Assises, le soir du Nouvel An, les autorités maliennes en ont transmis au Président de la CEDEAO les résultats ainsi qu'une prévision pour la tenue de l'élection présidentielle à la fin de l'année 2026. Le 5 janvier, le Médiateur de la CEDEAO a été dépêché au Mali pour de nouvelles consultations, après quoi le Mali est revenu avec une proposition révisée pour la tenue d'élections à la fin de 2025.

Comme indiqué dans leur communiqué, les chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO ont estimé que le calendrier proposé était inacceptable. Exhortant les autorités maliennes à se concentrer sur un retour rapide à l'ordre constitutionnel, ils ont confirmé les sanctions individuelles mises en place le 12 décembre

et en ont imposé de nouvelles, notamment le rappel des ambassadeurs des États membres de la CEDEAO au Mali ; la fermeture des frontières terrestres et aériennes entre les États membres et le Mali ; la suspension de toutes les transactions commerciales et financières, avec des exemptions pour les produits alimentaires, les fournitures médicales, le pétrole et l'électricité ; le gel des avoirs des entreprises publiques maliennes se trouvant dans les banques commerciales de la région ; et la suspension de l'assistance financière des institutions de la CEDEAO. Comme l'a indiqué la CEDEAO, ces sanctions doivent être réexaminées et progressivement levées sur la base de l'arrêt d'un calendrier acceptable pour les élections et des progrès requis pour sa mise en œuvre.

Suite à cette annonce, le Mali a pris un certain nombre de décisions, notamment le rappel de ses ambassadeurs dans les États membres de la CEDEAO et la fermeture de ses frontières avec ces derniers. Dans un discours à la nation hier soir, le Président de la Transition a appelé au calme et à l'unité, et il a également déclaré que le Mali restait ouvert au dialogue avec la CEDEAO en vue de trouver un compromis qui concilierait les aspirations du peuple malien et respecterait les principes de l'organisation. Étant donné que le soutien à la transition est un aspect essentiel du mandat de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), nous continuerons à travailler avec les autorités maliennes, aux côtés de la CEDEAO et de l'Union africaine afin de trouver une issue consensuelle pour sortir de l'impasse actuelle et faciliter le retour du Mali sur la voie de la paix et de la stabilité.

Dans le contexte politique actuel, on ne saurait trop insister sur l'importance des priorités de la Mission liées à l'Accord de paix de 2015 et à la stabilisation du centre du pays, deux aspects essentiels à la stabilité à long terme du Mali. À cet égard, il convient de noter que les Assises nationales de la refondation ont souligné la nécessité de renforcer l'application de l'Accord de paix. Certaines de ses principales recommandations – telles que la révision constitutionnelle, la création d'un sénat et l'accélération des processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration (DDR) et de décentralisation territoriale – offrent une opportunité dont toutes les parties prenantes devraient tirer parti pour faire avancer l'application de l'Accord de paix.

La médiation internationale dirigée par l'Algérie et comprenant la MINUSMA et d'autres acteurs internationaux a continué à jouer un rôle actif.

Le 5 janvier, la médiation s'est réunie pour la troisième fois depuis octobre 2021 et a appelé à la convocation rapide d'une réunion de prise de décision entre les signataires maliens, qui, nous l'espérons, aura lieu dans les prochaines semaines et permettra de réaliser les progrès attendus, notamment sur le processus global de DDR, sur la base de l'offre concrète du Gouvernement d'intégrer 26 000 combattants au cours des deux ou trois prochaines années. Un séminaire de haut niveau qui sera organisé la semaine prochaine permettra également à toutes les parties prenantes de mieux opérationnaliser les articles contenus dans les recommandations de l'Observateur indépendant.

La MINUSMA n'a cessé de dialoguer avec les parties maliennes et les partenaires internationaux pour soutenir le processus de paix. Elle a également poursuivi ses efforts sur le terrain, notamment en soutenant les bataillons reconstitués, qui font désormais partie intégrante des Forces armées maliennes, dont celui de Kidal, qui prépare actuellement sa quatrième patrouille, laquelle doit avoir lieu à la fin du mois.

L'approche de la MINUSMA s'agissant du centre du Mali continue d'être multiforme et s'articule autour d'un soutien structuré aux autorités maliennes lié à l'élaboration d'une stratégie à orientation politique pour le centre du Mali, comme l'a demandé le Conseil de sécurité. Une série de consultations a été entreprise ces derniers mois par le Cadre politique de gestion de la crise au centre du Mali, avec l'appui de la MINUSMA, afin d'identifier les approches stratégiques, les efforts prioritaires et les actions pouvant rapidement être mis en œuvre dans des domaines tels que la sécurité, la gouvernance, le développement et l'aide humanitaire.

Ces efforts, déployés en appui à l'Accord de paix et à la stabilisation du centre, ont été entrepris alors que 2021 a été marquée par un nombre record d'attaques extrémistes, toutes années confondues, et que la MINUSMA a essuyé le plus grand nombre de pertes depuis 2013, suite à une augmentation considérable des attaques asymétriques visant les axes principaux, les convois, les camps et les bases opérationnelles temporaires. La série d'attaques coordonnées contre nos camps, ainsi que la mort de 28 Casques bleus en 2021, dont sept Togolais au cours d'un seul incident en décembre, rappellent l'environnement dangereux dans lequel la MINUSMA continue d'opérer.

Je tiens à rendre hommage à tous nos pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police, notamment ceux de la région, qui constituent le gros de nos troupes et soutiennent le Mali depuis le tout début de la crise en 2012.

Le conflit a eu des répercussions dévastatrices sur les civils et la situation humanitaire. Le 3 décembre, par exemple, 72 civils, dont 26 femmes et enfants, ont été tués près de Songho, dans le centre du Mali, lorsque leur bus a été attaqué par des éléments extrémistes. Le nombre de personnes déplacées est passé de 216 000 en 2020 à plus de 400 000 un an plus tard. La détérioration de la situation sécuritaire affecte également la production agricole – plus de 1,8 million de personnes devraient avoir besoin d'une assistance alimentaire en 2022, contre 1,3 million en 2021. Ce serait là le plus haut niveau d'insécurité alimentaire enregistré depuis 2014.

Malgré ces circonstances difficiles, la réponse à l'appel humanitaire a été peu enthousiaste, puisque seuls 38 % des fonds nécessaires ont été reçus. Un soutien plus fort de la communauté internationale est nécessaire de toute urgence pour combler ce déficit de financement.

L'une des conséquences les plus préoccupantes de la violence au Sahel ces dernières années est son impact sur l'éducation. Au Mali, plus d'un demi-million d'enfants ont été touchés par les fermetures d'écoles, ce qui met en péril l'avenir du pays et expose davantage les jeunes aux risques de radicalisation et d'exactions.

La MINUSMA fait tout ce qui est en son pouvoir pour vérifier physiquement le statut des écoles pendant les patrouilles dans les localités éloignées, tandis que les organismes des Nations Unies travaillent en étroite collaboration avec le Ministère de l'éducation pour mettre en œuvre des stratégies d'atténuation essentielles. Nous explorons les moyens de mieux appuyer ces efforts, notamment en termes de sécurité, en utilisant nos fonds alloués aux activités relatives aux programmes et notre fonds d'affectation spéciale, ainsi que par des activités de communication et de sensibilisation.

Malgré un environnement très difficile et des problèmes liés aux capacités, les soldats de la paix de la MINUSMA continuent de faire de leur mieux pour protéger les civils, les principales voies d'approvisionnement et les infrastructures essentielles, ainsi que pour appuyer les institutions maliennes et promouvoir la réconciliation locale et la mobilisation de la population.

Ici, je voudrais attirer l'attention sur notre intervention efficace à Aguelhok, dans l'extrême nord du Mali, où la riposte robuste de la MINUSMA aux attaques menées en avril a été complétée par des rencontres avec les autorités locales et les dirigeants communautaires ainsi que par des projets de stabilisation.

Un autre exemple est le déploiement d'une force d'intervention rapide et l'établissement d'une base opérationnelle temporaire à Tassiga, dans la région de Gao, après que des extrémistes ont menacé d'attaquer la population locale si elle ne quittait pas le village. La MINUSMA et les équipes de réconciliation maliennes ont également ouvert la voie à l'accord de réconciliation locale signé en octobre entre des communautés à Ogossagou, où quelque 200 civils avaient été tués en mars 2019 et février 2020.

Par ailleurs, la MINUSMA, à l'appui des Forces armées maliennes, protège les principales routes et infrastructures, qui sont d'une importance vitale pour des populations de plus en plus isolées et pour nos opérations, notamment les ponts situés sur l'axe principal entre Sévaré et Bandiagara. Nous continuons également d'apporter notre appui aux Forces de défense et de sécurité maliennes, notamment en termes d'évacuation des blessés et de renforcement des capacités et des infrastructures.

Enfin, la Mission appuie les efforts humanitaires dans les villages qui sont encerclés depuis des mois par des groupes extrémistes dans le centre du Mali. Par exemple, 22 vols ont permis d'acheminer 49 tonnes de produits alimentaires à Farabougou du 21 décembre au 6 janvier.

Beaucoup a également été fait pour assurer la sécurité des soldats de la paix, compte tenu de l'évolution notable de la menace, notamment au niveau des tactiques et de la létalité des engins explosifs improvisés et des mines. Il est clair que des améliorations importantes en termes de sécurité des camps et de préparation, de matériel et de capacités de détection à la disposition des contingents au fil des ans ont permis de sauver de nombreuses vies, mais ces efforts doivent se poursuivre. Par ailleurs, la MINUSMA examine la possibilité d'ouvrir des routes d'approvisionnement supplémentaires pour réduire les risques auxquels nos convois sont exposés. Comme le Conseil le sait, la République du Tchad a récemment offert de déployer 1 000 soldats supplémentaires à la MINUSMA, et cette proposition a été bien accueillie par les autorités maliennes. Une fois qu'elle sera traduite en termes opérationnels, la Mission aura plus de souplesse pour faire face aux menaces contre les civils et les soldats de la paix, et plus de latitude pour appuyer les Forces de défense et de sécurité maliennes.

Dix ans se sont écoulés depuis le début de la crise. Malheureusement, les espoirs d'un règlement rapide ne se sont pas concrétisés. Au contraire, l'insécurité s'est

généralisée, la situation humanitaire s'est détériorée, davantage d'enfants ne sont pas scolarisés et le pays est en proie à un cycle d'instabilité sans fin. Pourtant, la situation aurait été bien pire sans la mobilisation soutenue et multiforme de la communauté internationale, notamment par le déploiement de la MINUSMA.

Alors que le Mali traverse une période difficile, nous constatons que le peuple malien aspire profondément à des réformes, à une meilleure gouvernance et à un État plus efficace. Les partenaires du Mali doivent s'appuyer sur ces aspirations pour contribuer à jeter les bases d'une stabilité durable.

Tout doit être mis en œuvre pour relever les défis actuels liés au processus de transition, le plus rapidement possible. Une impasse prolongée rendrait beaucoup plus difficile la recherche d'une issue consensuelle, tout en exacerbant les souffrances de la population et en affaiblissant davantage les capacités de l'État. Un tel scénario aurait de lourdes conséquences pour le Mali et ses voisins.

Au-delà de la transition politique, il est essentiel que le Conseil continue d'accorder tout autant d'attention à la mise en œuvre de l'Accord de paix et à la stabilisation du centre du pays, qui sont deux autres éléments constitutifs d'un Mali pacifique et stable.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je remercie M. Wane de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M<sup>me</sup> Dicko.

**M<sup>me</sup> Dicko** : Je suis Adam Dicko, Directrice exécutive de l'Association des jeunes pour la citoyenneté active et la démocratie au Mali, une organisation active sur tout le territoire de mon pays, avec pour mission la promotion de la justice sociale et des valeurs démocratiques.

Je me réjouis de l'occasion qui m'est donnée aujourd'hui de prendre la parole devant le Conseil de sécurité. Mais bien avant, je voudrais saluer l'approche de la Norvège d'associer à cette importante réunion sur la situation du Mali la voix de la société civile malienne. Depuis 10 ans que mon pays est en proie aux conflits et à l'instabilité, plusieurs conférences et sommets ont été organisés, mais on n'a jamais donné une place importante à celles et ceux qui sont engagés sur le terrain pour la promotion de la justice sociale et les droits humains et pour un Mali en paix.

Mon pays et le Sahel en général sont pourtant riches de leurs sociétés civiles, dynamiques et innovantes. Riches d'une jeunesse active, qui est bouillonnante

et créative. Sans avoir la prétention de parler au nom de l'ensemble de la société civile malienne, qui est plurielle et diverse, je me félicite néanmoins de pouvoir apporter devant le Conseil de sécurité une vision de la jeunesse malienne sur les maux que vit mon pays et les aspirations que nous portons. Cela fait 10 années que les stratégies de stabilisation sont vouées à l'échec, et la crise sahélienne est au pire. Il est temps d'enclencher un changement visant à résoudre les crises sahéliennes. Il est temps d'enclencher un changement de paradigme, et il est temps, aujourd'hui, d'accepter avec humilité que les stratégies que nous avons mises en œuvre ne fonctionnent pas. Il est temps, aujourd'hui, de permettre l'élaboration de solutions communes dans lesquelles les populations locales se reconnaissent pleinement.

Aujourd'hui, je veux parler au Conseil au nom d'Anta, une jeune fille du centre du Mali, première victime de la crise sécuritaire, obligée de quitter son village pour trouver refuge dans un camp des déplacés, témoin oculaire du massacre de ses parents par des groupes terroriste. Je veux également parler au Conseil au nom d'Amadou, ce jeune du sud en quête de perspectives économiques, à peine sorti de l'adolescence, obligé de quitter son pays pour gagner la mer à travers le désert, au péril de sa vie, à la recherche d'une vie meilleure. Bref, je veux parler au Conseil au nom de tous les jeunes Maliens qui aspirent à un lendemain meilleur.

En ces temps d'incertitude pour l'ensemble de l'humanité, après deux années de lutte acharnée contre la COVID-19, je voudrais parler au Conseil aujourd'hui d'un autre virus qui se propage au Mali et au Sahel depuis des années, et dont les nombreux variants alimentent dangereusement les crises et l'instabilité qui nous réunissent aujourd'hui. Ce virus est celui des inégalités sociales, économiques, politiques et environnementales.

Ce virus engendre des disparités criardes, particulièrement dans l'accès aux services essentiels. Chez moi, au Mali, à peine 2 à 3 % des enfants des pasteurs nomades sont scolarisés et l'espérance de vie en bonne santé de la population est d'à peine 50 ans. Ce virus prive des millions de jeunes Maliens du bonheur et pousse la plupart d'entre eux à vivre dans la misère. Il mute et s'adapte en profitant d'un système gangrené par la mauvaise gouvernance politique, le manque de transparence et un déficit de démocratie qui fait que nombre de mes compatriotes ne se sentent pas intégrés dans une société qui au mieux les ignore, au pire les exclut.

Car le virus des inégalités est sournois. Quand le pouvoir et les richesses sont accaparés par une petite minorité, la confiance dans le système qui permet cette situation se brise. C'est exactement l'autre épidémie à laquelle le Mali fait face aujourd'hui : une défiance généralisée de la population face à un modèle politique, économique et social inégalitaire, avec pour conséquence un contrat social brisé. La jeunesse malienne, qui représente plus de 45 % de l'ensemble de la population active, ne demande pourtant pas la compassion du monde pour se débarrasser de ce virus, mais simplement d'être intégrée dans la définition de politiques publiques inclusives et justes ; et d'être considérée comme actrice clef de changement positif.

La dégradation de la crise malienne nous pousse à faire un certain nombre de constats.

Sur le plan sécuritaire d'abord, il est important de noter l'inadaptation de la réponse militaire actuelle, qui montre ses limites et son incapacité à non seulement venir à bout de la menace, mais même à la contenir. Les déplacements internes de population liés aux violences entraînent la dislocation des familles et exposent ainsi les enfants aux manques d'éducation et particulièrement les jeunes filles aux violences sexuelles et sexistes. Des enfants grandissent dans des environnements pollués par la présence d'hommes armés et des armes destructrices de l'humanité, alors qu'ils sont à l'âge d'apprendre la vie en société et la compassion envers leur prochain. Les jeunes hommes et jeunes filles sont déçus et révoltés contre un État qui n'arrive plus à assurer leur sécurité, et les plus fragiles se rallient aux groupes extrémistes pour des raisons pécuniaires et matérielles mais aussi, et surtout, tout simplement pour protéger leurs proches.

Au même moment, les jeunes Maliens suivent avec interrogation dans les médias une répétition d'actions des pays dits « opposés de point de vue » pour se disputer des intérêts d'apparence géostratégique sur un nouveau terrain après la Syrie, l'Afghanistan ou la Libye, pour ne citer que ceux-ci. Le Mali ne doit pas devenir le nouveau terrain de confrontation des puissances mondiales. La protection de la paix et la sécurité incombe au Conseil de sécurité. C'est même le premier objectif assigné au mandat du Conseil. Ses membres doivent non seulement être à la hauteur des responsabilités qui sont les leurs, mais surtout être exemplaires. La terre malienne mérite mieux qu'être un terrain de règlement de comptes politiques. Ce n'est pas sur leurs déclarations, mais sur leurs actes, que les membres du Conseil seront jugés.

La démocratie malienne va mal et manque d'amis sincères. Au nom de la sacro-sainte stabilité, les puissances négocient des compromis qui fragilisent la démocratie déjà faible. Il y a urgence à garantir une plus grande transparence dans la vie publique, mais aussi dans la relation que le Conseil entretient avec mon pays, le Mali. Cela permettra aux jeunes de déconstruire les mythes qui leurs sont vendus par certains acteurs malintentionnés, aussi bien formels qu'informels.

Le manque de perspectives économiques expose les jeunes à des tentatives de migration, très souvent de manière clandestine, et à leurs risques et périls. Pour autant, les solutions de financement de l'entrepreneuriat répondent avant tout à la motivation d'éviter les flux migratoires plutôt que de faciliter un réel développement économique et financier des personnes bénéficiaires.

L'aide est aussi importante que ses conditions d'octroi. Aujourd'hui, malheureusement, le Mali fait face aux conséquences de la mauvaise gouvernance politique et économique qui alimente le désespoir, la faim et la pauvreté, et dont les premières victimes sont les jeunes. Cet enjeu de la gouvernance a été minimisé pendant trop longtemps par ceux et celles qui prétendaient apporter la solution aux crises sahéliennes. Elle est pourtant au cœur des défis que nous vivons au Mali.

Désormais, on parle de ramener l'État dans les zones d'où il a été absent pendant des années et qui ont été reprises aux groupes dits jihadistes. Mais on ne s'interroge jamais sur la nature de l'État qu'on parle de réinstaller. Est-ce que faire revenir un État souvent vu par la jeunesse comme indifférent à son sort, voir perçu comme prédateur, est la solution ? Le Mali souffre d'un contrat social qui est rompu. Notre défi n'est pas seulement de faire revenir l'État, mais de transformer l'État et l'action publique pour qu'ils soient au service de l'ensemble des Maliens et des Maliennes. Nos problèmes trouvent leur source dans cette pyramide des inégalités. Néanmoins, si les inégalités agissent comme un virus qui se propage, mute et tue, des vaccins existent pour agir contre cette épidémie.

La lutte contre les inégalités est à notre portée. Cela passe par réinvestir massivement dans des politiques sociales de qualité et au bénéfice de tous, et la communauté internationale a un rôle crucial à jouer. Aujourd'hui mon pays mobilise de précieuses ressources pour financer notre sécurité, souvent au détriment de nos écoles et de nos hôpitaux, pourtant aussi précieux et importants que la sécurité.

J'invite le Conseil à faire confiance à la population malienne et à sa société civile. Elle est la clef pour résoudre les crises qui nous font face. Il est primordial que notre société civile soit soutenue, accompagnée et renforcée. À travers elle, nous améliorerons la gouvernance en travaillant pour plus de transparence et de redevabilité dans l'action publique. Nous apporterons de nouvelles solutions et créerons un nouveau vivre-ensemble.

La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali a à cet égard un rôle important à jouer, à condition d'intégrer les solutions locales de gestion des conflits et d'associer les populations locales dans la recherche de solutions pour la durabilité des actions. Il est temps d'arrêter les décisions « top down », il ne faut plus que les budgets votés à New York déterminent les besoins sur le terrain.

Compte tenu de la situation politique qui prévaut dans mon pays, j'invite le Conseil de sécurité à accroître son intervention dans la recherche rapide de solutions entre le Gouvernement malien et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, au bénéfice des citoyens, notamment les jeunes pour qui l'avenir se trouve de plus en plus désespéré. La population malienne est la première victime des sanctions et pourtant, elle a déjà assez souffert. On ne sanctionne pas un peuple déjà meurtri. Pour notre part, je donne au Conseil l'assurance que les jeunes se sont engagés dans une refondation des mentalités et des comportements, afin de faire naître un véritable espoir et un renouveau pour notre pays.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je remercie M<sup>me</sup> Dicko de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

**M. de Rivière** (France) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général et M<sup>me</sup> Dicko pour leurs exposés.

Comme la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) l'a constaté lors de son sommet extraordinaire du 9 janvier, la situation au Mali est extrêmement préoccupante. Les autorités de transition n'ont pas respecté leurs engagements, pourtant pris devant le peuple malien, devant la CEDEAO, devant l'ensemble des partenaires internationaux engagés en faveur du Mali, et endossés par le Conseil. Il n'y a ainsi pas, à ce jour, de trajectoire réaliste de retour à l'ordre constitutionnel et nous assistons au contraire à un rétrécissement de l'espace démocratique.

La France soutient donc pleinement tous les efforts de la CEDEAO pour obtenir le respect des engagements des autorités de transition et l'organisation, dans des délais raisonnables, des élections devant clore la période de transition. Conséquence de la crise actuelle, la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, clef de la stabilisation du pays, ne progresse plus. En parallèle, l'absence de stratégie intégrée pour les régions du centre laisse les populations en proie à l'insécurité et à la dégradation de la situation humanitaire.

Comme la CEDEAO, nous regrettons que les autorités de transition utilisent des fonds publics déjà limités pour rétribuer des mercenaires étrangers au lieu de soutenir les forces nationales et les services publics au bénéfice du peuple malien. La France et ses partenaires les plus proches ont fermement condamné le déploiement, sur le territoire malien, de mercenaires du groupe Wagner, connus pour menacer les civils, piller les ressources, violer le droit international et la souveraineté des États.

La France reste déterminée à soutenir le Mali et le peuple malien. Nous appelons les autorités de transition à reprendre le chemin du dialogue, à avancer dans la préparation concrète des élections sur la base d'un calendrier crédible, à progresser dans la mise en œuvre de l'accord de paix et à développer une stratégie pour le centre. Il est encore temps de répondre aux aspirations du peuple malien et aux attentes des partenaires du Mali, au premier rang desquels les pays de la région.

Nous reconnaissons la gravité des défis auxquels doit faire face le Mali et nous ne sous-estimons pas l'ampleur de la tâche. C'est pourquoi nous poursuivons nos opérations militaires pour faire face à la menace terroriste au Sahel. C'est pourquoi, avec l'Union européenne, nous avons toujours maintenu notre aide au développement et notre aide humanitaire au profit des Maliens. Nous renforçons également notre soutien à la société civile malienne, dont la vitalité doit être saluée.

La France réaffirme son appui à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) et au Représentant spécial du Secrétaire général, et elle salue l'engagement des pays contributeurs de troupes. Nous sommes très préoccupés par les risques que fait courir le déploiement des mercenaires du groupe Wagner au bon accomplissement du mandat de la MINUSMA. À cet égard, nous sommes instruits de l'expérience grave de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine.

En conclusion, nous poursuivrons nos efforts pour répondre aux besoins des Maliens. Nous appelons encore une fois les autorités de transition à la reprise du dialogue et à des engagements clairs en vue d'un retour à l'ordre constitutionnel.

**M. Kariuki** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial Wane et M<sup>me</sup> Dicko de leurs exposés et de tout ce qu'ils font dans les circonstances les plus difficiles.

À l'instar d'autres membres du Conseil, le Royaume-Uni est vivement préoccupé par l'évolution récente de la situation au Mali. Nous déplorons avec une profonde tristesse la mort de huit soldats de la paix à la suite d'actes hostiles depuis la dernière séance du Conseil consacrée à la situation en octobre (S/PV.8893). La fréquence de ces attaques regrettables témoigne de la gravité des problèmes de sécurité auxquels le Mali est confronté, avec les conséquences désastreuses que l'on sait pour les civils et les soldats de la paix. Cela souligne la nécessité d'un effort concerté de la part des autorités maliennes et des partenaires internationaux pour stabiliser le pays.

Ces efforts doivent être menés par un Gouvernement légitime qui s'attache à répondre aux besoins de son peuple. Au lieu de cela, nous avons un Gouvernement de transition qui cherche à prolonger son mandat. La proposition du Mali de reporter les élections de cinq ans au plus est profondément décevante. Elle remet en question l'engagement des autorités de transition en faveur de la démocratie et de l'état de droit, malgré les assurances données aux membres du Conseil durant notre visite à Bamako en octobre.

Nous continuons d'appuyer les efforts de médiation de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Nous appelons les autorités de transition à s'atteler sans plus tarder à la préparation des élections afin que l'ordre constitutionnel puisse être rétabli le plus rapidement possible. À l'instar de la CEDEAO, nous considérons que toute réforme à plus long terme doit être menée par le prochain gouvernement démocratiquement élu. Nous encourageons les autorités de transition à continuer de coopérer de bonne foi avec la CEDEAO afin qu'un calendrier électoral crédible puisse être convenu.

Face à l'aggravation du conflit au Mali et à sa propagation vers le sud, les civils ont plus que jamais besoin de protection et d'aide humanitaire. La présence confirmée du groupe Wagner au Mali risque

de déstabiliser plus encore le pays. Le Royaume-Uni a clairement exprimé ses préoccupations dans la déclaration commune qu'il a cosignée avec d'autres partenaires internationaux le 23 décembre. Nous avons vu les droits humains des civils bafoués et les forces de maintien de la paix des Nations Unies mises en danger par la présence de forces du groupe Wagner opérant en toute impunité en République centrafricaine. Le déploiement de mercenaires au Mali ne fera qu'accroître les difficultés auxquelles le pays est confronté. Nous exhortons les autorités maliennes à reconsidérer leur décision.

Le Royaume-Uni reste engagé en faveur du peuple malien et souhaite contribuer à la stabilité et au développement à long terme. Les contingents britanniques déployés au sein de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali apportent une contribution tangible aux objectifs de la Mission, notamment en ce qui concerne la protection des civils dans les zones difficiles d'accès. Ils aident également les équipes des Nations Unies chargées des droits de l'homme à enquêter sur les violations.

En novembre, l'Ambassadrice mondiale du Royaume-Uni pour les droits de l'homme, M<sup>me</sup> Rita French, s'est rendue au Mali où il lui a été fait part des restrictions croissantes auxquelles les acteurs des droits de l'homme se heurtent ainsi que des obstacles qui continuent d'entraver la participation des femmes aux processus politiques et de consolidation de la paix. Le Royaume-Uni finance des programmes pour aider à porter davantage les voix des femmes, et nous saluons la voix et le témoignage de M<sup>me</sup> Dicko ici aujourd'hui. En prévision des élections et de la reprise du processus de paix, nous exhortons les autorités de transition, les groupes armés signataires et toutes les parties prenantes à redoubler d'efforts pour inclure les femmes et les jeunes.

Le Royaume-Uni continuera de suivre de près la situation au Mali. Nous pensons que le Conseil de sécurité doit en faire autant, en n'écartant aucune solution, afin de garantir un retour rapide à l'ordre constitutionnel et à la protection des droits de l'homme.

**M. Nebenzia** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général, M. El-Ghassim Wane, de son exposé sur les travaux de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali

(MINUSMA) et la situation dans le pays. Nous avons également écouté attentivement la représentante de la société civile, M<sup>me</sup> Adam Dicko.

Il est clair que l'amélioration de la situation au Mali, la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, l'élimination du terrorisme et l'atténuation des difficultés socioéconomiques dépendent avant tout de la stabilité politique interne. À cet égard, nous saluons les mesures prises par le Gouvernement malien de transition visant à tenir un dialogue national inclusif avec toutes les parties prenantes afin d'identifier les voies et moyens de poursuivre les réformes et de garantir le développement du pays. Nous espérons que les résultats de ce dialogue seront mis en œuvre dès que possible.

Nous pensons que les engagements pris en vue de rétablir l'ordre constitutionnel doivent être mis en œuvre en tenant compte de la situation sur le terrain, qui a sa propre logique et peut nécessiter quelques ajustements. Nous comprenons les difficultés rencontrées par les autorités maliennes dans la préparation des élections générales. Nous convenons que, sans le rétablissement du contrôle de l'État, il sera difficile de considérer les résultats du vote populaire dans de nombreuses régions du pays comme fiables. Cela conduirait directement à une nouvelle vague de déstabilisation politique, comme ce fut le cas après les élections en 2020. Notre conviction est que l'ingérence extérieure excessive dans ces questions, dont nous avons été témoins ces derniers mois, ne peut que compliquer davantage la situation.

La situation en matière de sécurité reste grave. Les extrémistes continuent de terroriser les populations locales et d'attaquer les unités militaires maliennes et les forces de maintien de la paix des Nations Unies. Les Forces armées maliennes et les Casques bleus de la MINUSMA continuent d'essuyer des pertes.

Avec la reconfiguration surprise de la présence militaire française dans le pays, qui a entraîné la fermeture de plusieurs bases clés dans la lutte contre le terrorisme dans la région, les forces maliennes se retrouvent maintenant seules face aux terroristes. À cet égard, nous sommes d'avis que les Maliens ont tout à fait le droit de se faire appel à d'autres partenaires qui sont prêts à coopérer avec eux pour renforcer la sécurité. L'hystérie qui entoure la présence d'une société militaire privée russe est une manifestation supplémentaire du deux poids, deux mesures, car il est bien connu que le marché de ces services est largement dominé par les pays occidentaux.

Nous nous félicitons de l'élaboration par les autorités maliennes d'une stratégie globale visant à stabiliser le centre du pays. Nous pensons que, malgré toutes les divergences, il serait irresponsable dans les circonstances actuelles de laisser le pays à son sort, notamment en réduisant l'assistance militaire et économique qui lui est accordée. En outre, imposer des sanctions à ce pays déjà en grande difficulté risquerait d'aggraver considérablement la situation de la population.

Les enjeux pour la sécurité du Mali et de la région sont beaucoup trop importants. Nous partons donc du principe que les Maliens sont parfaitement en droit de se tourner vers d'autres partenaires qui sont prêts à travailler avec eux pour renforcer la sécurité. Critiquer une telle décision est hypocrite et irrespectueux envers un État souverain.

Il est impératif que la coopération étroite et la coordination des actions entre les parties maliennes et la MINUSMA se poursuivent. Nous sommes d'accord qu'il faut parachever rapidement les mesures d'adaptation pour la MINUSMA. Nous appuyons les efforts déployés par les soldats de la paix pour atténuer les conflits intercommunautaires et protéger les civils. Nous estimons que les décisions concernant les modalités du déploiement de la MINUSMA, notamment ses effectifs, doivent être prises en consultation avec Bamako. Nul ne prive les Maliens de leur responsabilité. C'est aux Maliens qu'il incombe au premier chef de surmonter les difficultés actuelles.

S'agissant de remédier à la situation au Mali, nous avons toujours été guidés par le principe de l'apport de solutions africaines aux problèmes africains. Dans ce contexte, nous appuyons les efforts de médiation basés sur le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures.

La situation au Mali est indubitablement un facteur clef de la sécurité régionale. Nous sommes disposés à étudier de manière approfondie les propositions visant à élargir l'assistance fournie à la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel par l'intermédiaire du Conseil de sécurité. Nous réitérons notre volonté de coopérer étroitement avec le Mali et tous les acteurs internationaux afin de stabiliser la situation dans le pays et dans toute la région.

**M. de la Fuente Ramírez** (Mexique) (*parle en espagnol*) : Je remercie le Représentant spécial, M. Wane, et M<sup>me</sup> Adam Dicko de leurs exposés et je souhaite la bienvenue au représentant du Mali à la présente séance.

Je tiens en premier lieu à saluer le travail qu'effectue la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) et à présenter les condoléances de mon pays à la suite de la perte irréparable de membres du personnel de cette mission dans l'exercice de leurs fonctions.

Le Mali présente un exemple très clair du réseau complexe qui se tisse entre l'exclusion, les inégalités et la corruption, d'un côté, et les conflits armés et la violence, de l'autre, comme l'a expliqué très exactement M<sup>me</sup> Adam Dicko. C'est également la thèse que le Président de mon pays a présentée au Conseil il y a quelques semaines à peine (voir S/PV.8900).

L'annonce récente par les autorités de transition de l'allongement du calendrier électoral complique encore plus la situation délicate sur les plans politique et de la sécurité. Il nous paraît donc indispensable que ces autorités s'engagent à présenter un calendrier électoral qui ne prolongera pas inutilement la période de transition. Le Conseil de sécurité, par l'intermédiaire de la MINUSMA et des organismes compétents des Nations Unies, doit naturellement continuer d'accompagner ce processus afin de garantir que les conditions techniques et de sécurité nécessaires seront en place pour veiller à la tenue d'élection justes, crédibles et inclusives.

Mon pays appuie également le rôle que joue la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest pour faciliter la transition et le rétablissement de l'ordre constitutionnel. Nous prenons note des sanctions adoptées au Ghana dimanche dernier et nous espérons que ces sanctions ne gêneront pas les opérations des acteurs humanitaires au Mali.

Mon pays est convaincu que seul un gouvernement légitime formé à la suite d'élections démocratiques, avec une large participation des femmes et des jeunes, pourra réaliser le vaste programme de réformes en suspens et répondre aux revendications formulées durant le forum de dialogue national.

La propagation de la violence vers le centre et le sud du pays montre également que la présence internationale est insuffisante pour stabiliser le Mali. L'État doit asseoir son autorité sur l'ensemble du territoire national. Il faut également imposer l'autorité civile pour que l'armée malienne et les forces de sécurité puissent se

concentrer sur l'essentiel : protéger la population contre les attaques des groupes armés, éliminer l'extrémisme violent, neutraliser autant que possible la criminalité organisée et veiller à l'intégrité territoriale du pays.

**M. Biang** (Gabon) : J'ai l'honneur de faire cette déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité – le Gabon, le Ghana et le Kenya – et je tiens à remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. El-Ghassim Wane, ainsi que M<sup>me</sup> Adam Dicko, pour leurs exposés sur la situation qui prévaut au Mali.

La situation au Mali est complexe car elle combine une transition vers un gouvernement civil et démocratique, la présence de groupes terroristes transnationaux qui s'enracinent plus profondément, des dynamiques régionales et l'escalade des rivalités de grandes puissances.

Notre intérêt à nous, les trois membres africains du Conseil, représentant la volonté de l'Union africaine, est un Mali pacifique et sécurisé dont le Gouvernement reflète la volonté de son peuple et qui contrôle pleinement son territoire. Tels sont les objectifs qui motivent notre déclaration conjointe.

Nous reconnaissons l'urgente nécessité pour le peuple malien de vivre en sécurité et d'avoir un gouvernement à la mesure des enjeux et des aspirations de son peuple. Nous reconnaissons en outre que la menace croissante du terrorisme détruit des vies par la violence et par son impact négatif sur l'économie. La hausse rapide des dépenses militaires pour faire face à cette menace, à un moment où l'économie est sous pression pour les mêmes raisons à cause de l'armement, a entraîné un renversement des priorités de développement et des moyens de subsistance.

L'insécurité est également alimentée par une criminalité transnationale croissante qui attire les groupes terroristes tout en érodant la capacité de l'État à maintenir l'ordre. Par ailleurs, malgré l'accroissement des moyens militaires, la lutte contre les groupes terroristes pour reprendre le contrôle *de facto* du territoire n'a pas été globalement efficace, ceci malgré la prise du pouvoir par les militaires.

Les trois membres africains du Conseil félicitent la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) pour son assistance technique aux autorités de transition, en vue notamment de l'élaboration de la politique de sécurité nationale, de l'intégration des anciens combattants dans

les Forces de défense et de sécurité maliennes et du déploiement à venir des unités reconstituées vers le nord du Mali. Cependant, il existe des limites claires dans le mandat et les capacités de la Mission pour assurer une sécurité plus efficace pour le Mali. Il existe également des limites claires aux capacités de la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel (G5 Sahel), qui, bien que prometteuse dans sa conception et son ambition, manque d'un financement adéquat et prévisible et de capacités de renseignement. À cet égard, nous notons l'urgence de combler le fossé sécuritaire causé par la fermeture des bases françaises de Kidal et de Tessalit, dans le nord du Mali, et de Tombouctou dans le cadre de la reconfiguration de sa présence militaire au Sahel.

Alors même que la situation sécuritaire se détériore, elle est rendue encore plus fragile par l'absence de progrès dans la transition. Nous prenons acte de la tenue des Assises nationales de la refondation, qui ont permis à une partie de la population malienne de s'exprimer sur les actions nécessaires à la refondation du Mali et sur les orientations stratégiques de la transition malienne. Les engagements issus de ces assises, acceptés par les autorités militaires, sont essentiels aux objectifs de sécurité et de développement que nous avons énoncés précédemment.

Tel que les trois membres africains du Conseil l'ont précédemment observé, cela nécessitera des moyens militaires et des ressources adaptés, une légitimité démocratique, une gestion inclusive de la diversité, la lutte contre la criminalité transnationale et une amélioration des moyens de subsistance au niveau local afin de ramener la paix et la sécurité dans la région.

Au regard de ces impératifs, nous encourageons à nouveau les autorités de transition du Mali à tenir compte de leurs engagements et des valeurs qui les lient aux idéaux collectifs de l'Union africaine.

*(l'orateur poursuit en anglais)*

S'agissant d'améliorer la situation en matière de sécurité, nous souhaitons faire les propositions suivantes au Conseil, à la région et à la communauté internationale au sens large.

Premièrement, nous préconisons de saluer l'adoption d'un communiqué le 9 janvier par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) à l'issue d'une session extraordinaire tenue à Accra sous la présidence de S. E. M. Nana Addo Dankwa Akufo-Addo, Président de la République du Ghana. Nous appelons le Conseil de sécurité à

respecter et à faire sienne l'opinion des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO, selon laquelle la proposition des autorités tendant à prolonger la transition de cinq ans est inacceptable et une transition accélérée vers la norme constitutionnelle au Mali doit être entreprise dans les plus brefs délais.

Un gouvernement inclusif, démocratique et compétent est le fondement d'un Mali sûr, un gouvernement qui, s'il est mis en place, fera reculer l'insécurité qui pèse tant sur la paix régionale et internationale. Par conséquent, nous appelons le Conseil à appuyer pleinement cette décision et à appliquer les mesures supplémentaires énoncées dans le communiqué. Il s'agit notamment de la fermeture des frontières terrestres et aériennes entre les États membres de la CEDEAO et le Mali ; de la suspension de toutes les transactions commerciales et financières entre les États membres de la CEDEAO et le Mali, à l'exception des produits essentiels répertoriés ; du gel des avoirs de la République du Mali dans les banques centrales de la CEDEAO ; du gel des avoirs de tout l'État malien et de toutes les entreprises publiques et semi-publiques maliennes dans les banques commerciales de la région ; et de la suspension de toute assistance financière et de toute transaction des institutions financières de la CEDEAO en faveur du Mali.

Nous encourageons la région à faire en sorte que les sanctions soient appliquées en tenant compte, avec bienveillance, des besoins opérationnels de la MINUSMA et des efforts actuellement déployés pour lutter contre le terrorisme au Mali et au Sahel. Nous exprimons également notre appui à la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, en particulier aux processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration et aux processus de décentralisation et de développement, notamment dans le nord du pays. Nous invitons les autorités maliennes de transition à poursuivre les efforts déployés en ce sens.

Deuxièmement, la poursuite de la dégradation de l'état de sécurité au Mali, qui se caractérise par une augmentation des attaques visant les civils et les soldats de la paix dans le centre, le nord et le sud du pays, associée à l'emploi de plus en plus fréquent d'engins explosifs improvisés, est une préoccupation majeure. L'absence effective de l'État dans certaines parties du pays a enhardi ces groupes terroristes, entraînant un climat de crainte, la multiplication des fermetures d'écoles et l'absence de services de base et d'activités humanitaires.

Il est essentiel de bien garder à l'esprit que les conditions de sécurité instables au Mali ont de graves répercussions non seulement sur le reste du continent mais aussi au-delà des frontières de l'Afrique. Nous devons continuer d'œuvrer sans relâche pour que ce pays ne devienne pas un temple du jihadisme et du terrorisme qui finira par menacer notre paix et notre sécurité communes.

C'est pourquoi nous appelons d'urgence à riposter de manière plus adaptée à l'insécurité croissante. Il faut notamment fournir un appui logistique, matériel et financier adéquat à la Force conjointe du G5 Sahel, en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies. Nous sommes profondément convaincus que seul un bureau d'appui des Nations Unies peut permettre de fournir un soutien financier plus direct, plus prévisible, plus fiable et plus proportionné à la Force conjointe. Les membres africains du Conseil de sécurité ont la conviction qu'il s'agit de la bonne approche, et nous encourageons vivement le Conseil à changer de paradigme et à examiner la question du financement sous un angle plus favorable.

Nous proposons le déploiement d'une brigade d'intervention rapide qui soit capable de mener des opérations de combat contre des groupes extrémistes, comme cela a été fait dans le cadre d'autres missions telles que la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo. Nous accueillons également positivement la demande de la CEDEAO en faveur d'un mandat plus robuste et offensif qui renforcerait la capacité opérationnelle de la MINUSMA pour lutter contre le terrorisme dans la région. Tout en notant que le Secrétaire général a recommandé de renforcer les effectifs de contingents de la MINUSMA, nous l'encourageons à intensifier ses contacts avec les autorités maliennes à cet égard.

Nous jugeons encourageante la dynamique régionale caractérisée par des opérations conjointes de lutte contre le terrorisme ainsi que la signature d'un accord entre le Mali et le Tchad permettant le déploiement d'un millier de soldats tchadiens supplémentaires au sein de la MINUSMA. Nous saluons également la décision d'activer immédiatement la Force en attente de la CEDEAO pour se préparer à toute éventualité suite à la décision prise concernant la situation malienne.

Nous exhortons le Conseil à mettre à profit les prochaines semaines pour s'attaquer sérieusement au problème grandissant du terrorisme sur tout le continent. Il est temps que les membres envisagent de prendre

des mesures supplémentaires qui fassent clairement la distinction entre les besoins nationaux en matière de stabilisation politique et la nécessité de combattre les groupes terroristes transnationaux affiliés à Al-Qaïda et à Daech à l'échelle régionale.

Troisièmement, les membres africains du Conseil de sécurité se félicitent du plan d'adaptation en cours de la MINUSMA et de l'appel du Secrétaire général au rehaussement des effectifs du personnel en tenue de la Mission afin que son aptitude à appuyer les autorités nationales sur le plan de la protection des civils s'en trouve améliorée, comme indiqué dans son rapport publié sous la cote S/2021/657. Nous félicitons les Casques bleus de la MINUSMA, qui ont été capables de repousser vigoureusement les attaques, en particulier à Aguelhok, où 26 attaques ont eu lieu rien qu'entre juillet et décembre.

Nous nous félicitons que la MINUSMA ait continué de s'employer à améliorer ses procédures d'évacuation sanitaire primaire, notamment dans le cadre d'un examen réalisé au Siège en juillet. Nous rendons hommage aux soldats de la MINUSMA qui œuvrent sans relâche pour rétablir la paix et la stabilité au Mali, souvent dans des conditions de sécurité très difficiles. Préoccupés par la sécurité des soldats de la paix, nous prenons acte de l'insuffisance ou de l'inadéquation des moyens de transport aérien, en particulier des hélicoptères de transport moyens et des hélicoptères armés, qui continue d'entraver le bon fonctionnement de la Mission. Par conséquent, les membres africains du Conseil de sécurité exhortent le Conseil à fournir à la Mission les moyens aériens qui manquent encore, qui sont des moyens facilitateurs essentiels pour que la MINUSMA puisse continuer d'exécuter son mandat dans l'ensemble de sa zone d'opération.

Quatrièmement, les membres africains du Conseil de sécurité se déclarent préoccupés par la détérioration de la situation humanitaire résultant de l'insécurité croissante, compte tenu des centaines de milliers de Maliens qui se trouvent dans des camps de réfugiés dans les pays voisins ou dans des camps de déplacés. La situation humanitaire pourrait s'aggraver en raison des conflits intercommunautaires, de l'insécurité alimentaire provoquée par les changements climatiques et de la destruction de biens appartenant à des civils par des terroristes.

Les membres africains du Conseil de sécurité signalent que la décision prise par la CEDEAO le 9 janvier, suspendant les transactions commerciales

entre les États membres de la CEDEAO et le Mali, ne s'applique pas aux biens de consommation essentiels, aux produits pharmaceutiques, aux produits pétroliers, à l'électricité et aux fournitures et équipements médicaux, y compris le matériel permettant de contrôler la maladie à coronavirus (COVID-19). Ces articles sont essentiels pour maintenir la fourniture de l'aide humanitaire. Nous demandons instamment aux pays de la CEDEAO de veiller autant que possible, lorsqu'ils mettent en œuvre toutes les mesures annoncées dans le communiqué, à tenir compte des moyens de subsistance du peuple malien, qui sont essentiels pour répondre aux besoins quotidiens de base.

Je voudrais conclure mon intervention en appelant les autorités de transition à coopérer avec la communauté internationale pour garantir une transition rapide qui permette la tenue d'élections transparentes, crédibles et inclusives ainsi que le rétablissement de l'ordre constitutionnel.

Nous demandons en outre au Conseil de sécurité de revenir à la case départ pour procéder à une évaluation des mandats et des ressources qui permettront de répondre aux besoins réels sur le terrain.

**M. Tirumurti** (Inde) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier El-Ghassim Wane, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), de son exposé sur les faits récemment survenus au Mali et les activités entreprises par la MINUSMA dans le cadre de son mandat. Je remercie également Adam Dicko, Directrice exécutive de l'Association des jeunes pour la citoyenneté active et la démocratie, de ses observations.

Avant toute chose, je tiens à adresser une fois encore nos condoléances les plus sincères aux familles endeuillées des sept soldats de la paix togolais qui ont perdu la vie dans une attaque contre un convoi de la MINUSMA dans le centre du Mali, le 8 décembre. Nous exprimons également nos plus sincères condoléances aux familles des soldats de la paix des pays de la région qui ont perdu la vie au cours des derniers mois. Nous condamnons fermement ces attaques et appelons les autorités maliennes à traduire en justice les auteurs de ces crimes odieux. Les opérations de maintien de la paix conduites par les soldats de la paix ne peuvent pas fonctionner de manière isolée. La mise en œuvre rapide de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali et le renforcement des services administratifs et de sécurité de l'État sur l'ensemble du territoire malien

sont nécessaires de toute urgence pour préserver les activités de maintien de la paix au Mali.

La situation politique au Mali demeure incertaine. Il importe que les parties prenantes maliennes parviennent à un consensus sur les aspects de fond de la transition, notamment le programme de réformes du Gouvernement de transition, les réformes électorales et la période de transition. Les défis auxquels le Mali est confronté depuis 10 ans sur le plan politique et en matière de sécurité ne pourront être résolus sans un processus politique crédible et l'implication de toutes les parties prenantes. Nous prenons note des efforts déployés récemment par les autorités maliennes de transition, notamment la tenue des Assises nationales de la refondation, mais il incombe maintenant aux parties prenantes maliennes de faire avancer le processus. Nous espérons que les autorités de transition entreprendront les réformes politiques, électorales et institutionnelles nécessaires et déploieront des efforts résolus en faveur de la tenue des élections et du rétablissement d'une gouvernance démocratique.

La mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger demeure d'une importance fondamentale pour instaurer la paix et la stabilité au Mali. Malheureusement, au cours de la période considérée, il n'y a guère eu de progrès dans ce domaine en raison des désaccords entre le Gouvernement de transition et les parties signataires. Toutes les parties concernées doivent œuvrer de concert et faire avancer le processus accéléré de désarmement, de démobilisation et de réintégration sans plus attendre.

Les conditions de sécurité au Mali demeurent préoccupantes, étant donné que des groupes terroristes tels que Jama'a Nusrat ul-Islam wa al-Muslimin, Al-Qaida au Maghreb islamique et l'État islamique du Grand Sahara continuent de prendre pour cible des civils innocents, les forces de sécurité nationales et internationales et les soldats de la paix de la MINUSMA au Mali. Les attaques répétées de ces derniers mois attestent d'une autre tendance inquiétante : l'influence des terroristes s'étend au-delà des régions du nord et du centre du Mali et menace également certaines régions du sud.

Pour faire face à la menace terroriste au Mali, qui plane également sur l'ensemble du Sahel, des interventions régionales robustes en matière de sécurité, soutenues par des ressources et des capacités suffisantes, s'imposent. Alors que les forces de sécurité internationales restructurent leur présence au Sahel, il

importe tout particulièrement de veiller à ce que cette restructuration ne conduise pas à la création d'un vide sécuritaire susceptible d'être comblé par des groupes terroristes et jihadistes, mais qu'elle soit accompagnée d'une forte présence des forces nationales et régionales. À cet égard, nous appelons de nouveau au renforcement de l'appui de l'ONU à la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel, notamment en lui apportant le soutien financier nécessaire.

Nous nous félicitons des efforts déployés par la MINUSMA pour prêter main-forte aux autorités maliennes. Il importe toutefois que la Mission soit dotée de ressources suffisantes pour s'acquitter de son mandat. La MINUSMA reste l'une des missions de maintien de la paix les plus difficiles. La sûreté et la sécurité de son personnel doivent donc être une priorité pour nous tous. Nous réaffirmons notre appui à une plus grande intégration technologique dans les missions de maintien de la paix des Nations Unies, pour renforcer la sûreté et la sécurité des soldats de la paix et garantir une exécution efficace des mandats. Nous prenons également note des efforts déployés par le Représentant spécial pour mettre en œuvre les dispositions de la résolution 2589 (2021). Cependant, étant donné l'augmentation du nombre d'attaques perpétrées contre les soldats de la paix au Mali, les informations sur l'application de la résolution doivent être plus détaillées. Nous espérons que les problèmes liés à l'insuffisance des informations seront abordés dans les prochains rapports du Secrétaire général.

Je voudrais conclure en disant que le Mali est confronté à des défis multidimensionnels qui trouvent leur origine dans les déséquilibres de longue date au sein de ses institutions administratives, constitutionnelles et de sécurité, qui n'ont pas été corrigés depuis des décennies. Les parties prenantes maliennes doivent s'approprier pleinement le processus et faire des efforts sincères pour mettre en œuvre des réformes et l'accord de paix. Nous gardons l'espoir que le peuple malien sera en mesure de relever ces défis multidimensionnels au moyen d'un processus démocratique. Nous continuons d'encourager les autorités maliennes et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest à œuvrer de manière constructive pour trouver rapidement une solution à la crise actuelle. L'Inde demeure fermement résolue à soutenir le peuple malien dans sa quête de paix, de sécurité et de développement.

**M<sup>me</sup> Thomas-Greenfield** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Représentant spécial, M. Wane, de son exposé et, avec un peu de retard, du soutien qu'il a apporté au Conseil de sécurité pendant sa visite au Mali en octobre. Je tiens également à remercier Adam Dicko de son exposé. Nous saluons la présence du Représentant permanent du Mali, et nous attendons avec intérêt sa réaction aux observations qui ont été formulées ici aujourd'hui.

Je voudrais aborder aujourd'hui trois grands sujets : les attaques perpétrées contre les soldats de la paix, la mise en œuvre de la transition politique et de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger, et la situation en matière de sécurité, qui est de plus en plus instable.

Premièrement, les États-Unis, comme d'autres pays, expriment leurs sincères condoléances aux familles des civils et des soldats de la paix tués lors des attaques commises contre la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) à la fin de l'année dernière, ainsi qu'aux Gouvernements malien, égyptien et togolais. Le nombre d'attaques menées au moyen d'engins explosifs improvisés est particulièrement alarmant. Les soldats de la paix doivent disposer du matériel nécessaire pour assurer leur sécurité face à ces menaces. À cette fin, les États-Unis continueront de contribuer à la sécurité des soldats de la paix en fournissant la formation et le matériel nécessaires par l'intermédiaire de l'Initiative en faveur des opérations de paix dans le monde. Toutefois, nous demandons aussi instamment au Gouvernement malien de collaborer avec la MINUSMA pour améliorer les conditions de sécurité.

Deuxièmement, nous devons appuyer tous les efforts déployés par la MINUSMA, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et d'autres pour aider les autorités maliennes de transition à mettre en œuvre la transition politique et l'accord de paix issu du processus d'Alger. Lors de la visite du Conseil de sécurité au Mali en octobre, nous avons pu constater la précarité de la situation politique et en matière de sécurité. Nous appuyons la CEDEAO et le médiateur, Goodluck Jonathan, et les félicitons de leur collaboration avec le Gouvernement de transition pour faciliter le rétablissement de la démocratie au Mali. Nous nous félicitons des mesures fermes prises par la CEDEAO le 9 janvier en faveur de la démocratie et de la stabilité. J'espère que celles et ceux qui appellent à une solution africaine appuient le rôle de premier plan

joué par la CEDEAO. Je félicite les membres africains du Conseil de sécurité de leur déclaration ferme d'aujourd'hui.

Nous partageons la profonde déception de la CEDEAO face à l'absence flagrante de volonté politique dont fait preuve le Gouvernement malien de transition pour ce qui est d'organiser des élections, comme il s'était engagé à le faire après le coup d'État perpétré en août 2020. Nous exhortons le Gouvernement de transition à tenir la promesse qu'il a faite au peuple malien de rétablir la démocratie dans le pays. C'est ce que le peuple malien a demandé, c'est ce qu'il souhaite, c'est ce qu'il mérite. Une transition de cinq ans ne servirait pas les intérêts du peuple et ne ferait que prolonger ses souffrances.

Les élections doivent être libres, régulières et transparentes. Cela signifie qu'il faut encourager la participation pleine et véritable des femmes, sur un pied d'égalité avec les hommes, à la fois comme candidates et comme électrices. Cela signifie également qu'il faut faire appel à des observateurs électoraux nationaux pour faciliter la tenue d'élections libres et régulières en temps utile. Nous saluons la direction par Boudjemaa Delmi du Comité de suivi de l'Accord à ces fins, mais il faut que des progrès concrets soient réalisés dans la mise en œuvre de l'Accord issu du processus d'Alger.

Rappelons les critères spécifiques de la résolution 2584 (2021), en particulier l'intégration des ex-combattants restants dans le cadre d'un processus accéléré de désarmement, démobilisation et réinsertion. Nous devons atteindre cet objectif, et nous devons véritablement associer les groupes de la société civile dirigés par des femmes et rendre opérationnel l'observatoire des femmes. Au Mali, le Conseil a rencontré un certain nombre de ces groupes, qui ont fait très bonne impression. Comme nous l'a dit le Représentant spécial du Secrétaire général, nous devons nous efforcer de remettre le Mali sur une voie menant à la paix et à la stabilité.

Troisièmement, je voudrais parler de l'instabilité croissante des conditions de sécurité, comme en témoignent l'audace, la fréquence et la gravité des attaques contre les civils, les forces de sécurité nationales, les forces internationales et la MINUSMA. Une violence intercommunautaire généralisée, des violences horribles fondées sur le genre et une situation de plus en plus désastreuse dans le centre du Mali : ce n'est pas le Mali que je connais après avoir travaillé de nombreuses années dans ce pays, et cela mérite l'attention du

Conseil de sécurité. L'action de la MINUSMA auprès des Maliennes qui ont subi des violences sexuelles est particulièrement importante. Les autorités maliennes peuvent et doivent poursuivre les responsables et rendre justice à ces femmes.

Conformément à la proposition du Secrétaire général, il faut également relever le plafond de l'effectif militaire de la MINUSMA. Cela permettra de protéger les civils dans le centre du Mali grâce à un plus grand nombre de forces d'intervention rapide et de moyens aériens, et d'améliorer la sûreté et la sécurité des soldats de la paix grâce à des équipes de retrait d'engins explosifs. Il incombe au premier chef au Gouvernement de transition d'assurer la sûreté, la sécurité et la liberté de circulation du personnel et des biens des Nations Unies. Pour rappel, le fait de préparer, d'ordonner, de commanditer ou de commettre des attaques contre les Casques bleus de la MINUSMA peut constituer un critère d'imposition de sanctions. Le Gouvernement de transition doit mener des enquêtes transparentes et crédibles et amener les responsables à répondre de leurs actes.

Comme d'autres l'ont fait remarquer, nous sommes particulièrement préoccupés par la présence signalée d'individus liés au groupe Wagner. Compte tenu de leurs atteintes répétées aux droits de l'homme et des menaces contre des soldats de la paix des Nations Unies dans d'autres contextes, ils représentent un danger pour les Casques bleus de la MINUSMA et la population malienne. La MINUSMA mérite de savoir avec certitude si ces prétendus contractants participent aux opérations d'aide bilatérale officielles et, si c'est le cas, leur pays d'origine doit les amener à répondre de leurs actes. Le Gouvernement de transition a également un rôle à jouer pour protéger les civils, créer les conditions nécessaires à la stabilité et répondre aux griefs sociaux et aux causes profondes de l'instabilité, comme l'a souligné M<sup>me</sup> Dicko.

Comme le Conseil de sécurité l'a déjà clairement indiqué, le Gouvernement de transition doit adopter une stratégie globale visant à protéger les civils, à réduire la violence intercommunautaire, à rétablir l'autorité et la présence de l'État ainsi que les services sociaux de base dans le centre du Mali, et à organiser des élections en temps opportun. Cette stratégie globale est la clef du progrès. Elle contribuera à la réalisation de tous nos objectifs communs en matière de sécurité, de développement, de droits de l'homme et d'aide humanitaire et, si elle est bien menée, elle conduira à la paix et à la sécurité dans tout le Mali. C'est ce que le peuple malien mérite.

Je dis à l'Ambassadeur Issa Konfourou que notre objectif est de travailler avec lui, de coopérer avec le Mali pour trouver une solution durable pour le pays et pour son peuple. Je sais que le Mali ne souhaite pas être isolé de sa communauté de nations et de la CEDEAO. Le Mali qui fait aujourd'hui l'objet des discussions et de l'attention du Conseil de sécurité n'est pas un endroit agréable. Et je sais que M. Konfourou ne veut pas de ce Mali. Travaillons ensemble pour apporter la stabilité au Mali et à son peuple et pour ramener le Mali au sein de la communauté des nations à laquelle il appartient.

**M. Hoxha** (Albanie) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Wane, et M<sup>me</sup> Dicko de leurs contributions aujourd'hui.

Je voudrais mettre en évidence trois questions essentielles : la détérioration des conditions de sécurité, la menace du terrorisme et le processus de transition politique.

Tout d'abord, nous sommes profondément préoccupés par la détérioration continue de la situation sécuritaire au Mali, qui a été amplement évoquée par nos collègues. La multiplication des attaques contre les civils et les soldats de la paix, le Représentant spécial du Secrétaire général ayant même parlé d'attaques coordonnées, indique clairement la nécessité de prendre des mesures urgentes pour relever les défis en matière de sécurité et restaurer la présence de l'État dans tout le pays. Il est impératif que les autorités se mettent d'accord sur une stratégie globale axée sur les aspects politiques et visant à protéger la vie des civils.

L'Albanie salue les mesures prises par la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) pour augmenter le nombre de femmes dans son personnel, ce qui est essentiel pour mener une action efficace auprès de la population dans tous les secteurs. Les femmes se sont avérées très efficaces pour protéger les civils, accéder aux communautés et créer des relations de confiance avec les populations locales.

Deuxièmement, nous sommes profondément préoccupés par l'impact des activités des organisations terroristes, et nous soulignons l'importance de poursuivre les efforts de lutte contre le terrorisme en coordonnant les forces locales, régionales et internationales. Nous ne saurions sous-estimer la propagation de la radicalisation et de l'extrémisme violent, ni l'influence de nouveaux acteurs dans la région. Les défis sont énormes, et le déploiement de mercenaires étrangers dans le pays ne fait

qu'ajouter à la complexité de la situation. Nous appelons les autorités à marquer une pause et à ne pas prendre à la légère des décisions lourdes de conséquences. Comme nous l'avons vu dans d'autres scénarios, cela pourrait ébranler la stabilité déjà extrêmement fragile du pays, entraîner de graves violations des droits de l'homme et avoir de sérieuses conséquences, même pour les relations du pays avec l'ensemble du système des Nations Unies. Le Mali a besoin de décisions judicieuses et d'actions responsables, pas de mercenaires opérant en toute impunité.

La forte augmentation des violations des droits de l'homme et des atteintes à ces droits documentées par la MINUSMA est troublante. Les droits de l'homme doivent être au cœur de la réponse sécuritaire, et nous devons continuer de lutter contre l'impunité pour les violations des droits humains, les atteintes à ces droits, ainsi que les violations du droit international humanitaire. Nous demandons instamment aux autorités de transition de poursuivre activement les enquêtes sur les auteurs de ces actes et de les faire répondre de leurs actes.

Troisièmement, nous nous associons à la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour exprimer nos sérieuses préoccupations concernant le retard dans le processus de transition. Les autorités maliennes n'ont pas respecté leur engagement et demandent maintenant de reporter la transition pour une période pouvant aller jusqu'à cinq ans. Nous ne comprenons pas ce qui justifie cette prolongation inacceptable, si ce n'est le seul désir de rester au pouvoir. L'Albanie appuie fermement les dernières mesures prises par la CEDEAO. Elles sont fortes et devraient faire réfléchir sérieusement les autorités maliennes auxquelles nous demandons de revoir leur position et de faire le nécessaire pour faciliter un retour rapide à l'ordre constitutionnel. La priorité, ce n'est jamais les dirigeants, ni les généraux. C'est toujours le peuple, notamment la jeunesse malienne, comme nous l'a dit tout à l'heure M<sup>me</sup> Dicko. Ce sont eux qui doivent décider.

Par ailleurs, nous sommes préoccupés par l'absence de progrès dans la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali. Un travail sérieux est nécessaire, ainsi que des résultats concrets. Dans le même temps, les consultations visant à créer un observatoire indépendant des femmes en vue de renforcer leur rôle dans le processus de paix et le processus politique n'ont toujours pas abouti.

*(l'orateur poursuit en français)*

Le tissu social malien ne peut être réparé ni reconstruit sans la contribution active des femmes. Il n'y a pas de paix sans inclusion. Il ne peut pas y avoir de paix sans les femmes. L'Albanie soutient les bons offices et les efforts de médiation de la MINUSMA. Nous appelons les autorités maliennes à revenir sur leurs pas pour le bien du pays, pour le bien de leur peuple.

Nous pensons enfin que le Conseil doit être ferme, maintenir la pression et adopter les mesures nécessaires, tout comme l'a fait la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, pour que les parties prenantes maliennes passent d'un processus de consultations qui s'éternise à des actions concrètes et parviennent à un consensus, que nous appelons de nos vœux, sur une période de transition raisonnable.

**M. de Almeida Filho** (Brésil) (*parle en anglais*) : Pour commencer, je voudrais remercier le Représentant spécial El-Ghassim Wane d'avoir présenté le rapport trimestriel du Secrétaire général sur la situation au Mali (S/2021/1117). Ce rapport ne laisse aucun doute quant à l'escalade de la violence au cours des derniers mois. Je remercie également M<sup>me</sup> Dicko pour sa présentation, ainsi que le Représentant permanent du Mali pour sa participation à cette séance.

La situation au Mali est extrêmement grave, étant donné que le pays est affaibli par des années de conflit et qu'il subit les conséquences des actions des extrémistes et d'autres forces qui s'opposent à la réconciliation nationale. Dans cette situation, la proposition des autorités de transition de reporter – pour une période de cinq ans – le retour au cadre constitutionnel ne contribue guère aux efforts de stabilisation.

Une réforme politique globale bénéficierait à tous les secteurs de la société malienne. L'initiative visant à ce qu'elle se base sur une large consultation populaire, avec la participation des femmes et des groupes minoritaires, est louable. Mais la population malienne mérite une transition rapide vers la démocratie. C'est la seule façon de mettre en place des institutions légitimes, en l'absence desquelles le pays continuera de faire face à de graves menaces pour son intégrité. C'est pourquoi le Brésil appuie les efforts déployés par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour garantir une conclusion rapide de la transition politique.

Depuis le début, la CEDEAO joue un rôle extrêmement important pour favoriser le dialogue entre les forces politiques locales et promouvoir un

retour rapide à l'ordre constitutionnel. Nous exhortons les autorités maliennes de transition à tenir compte du message envoyé par la CEDEAO et à organiser des élections générales le plus rapidement possible.

Il importe de garder à l'esprit que les élections à elles seules ne suffiront pas pour mettre fin au conflit malien. Pour arrêter l'escalade de la violence, il est essentiel de mettre en œuvre les engagements pris par les parties à l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali. Malheureusement, le rapport du Secrétaire général indique que peu de progrès ont été réalisés à cet égard au cours des derniers mois.

Nous exhortons toutes les forces politiques à respecter les engagements pris à Alger, en particulier en ce qui concerne l'intégration des ex-combattants dans les forces armées. En ce moment, alors que le processus de paix est en péril du fait des activités des groupes d'insurgés, les dirigeants politiques doivent prendre les mesures nécessaires pour gagner la confiance du peuple malien et de la communauté internationale.

Nous partageons les vives préoccupations du Représentant spécial concernant les activités des groupes rebelles et des organisations terroristes au Mali, notamment l'expansion de la menace terroriste dans le sud du Mali et l'augmentation considérable des attaques contre les camps et le personnel de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA). Les attaques récentes qui ont entraîné la mort de nombreux civils et de neuf soldats de la paix montrent qu'il reste encore beaucoup à faire pour rétablir la stabilité et garantir la sécurité de la population civile. Les informations faisant état de violations des droits de l'homme continuent d'être monnaie courante, sans que les responsables soient traduits en justice pour répondre de leurs crimes.

Le Brésil appuie fermement les travaux de la MINUSMA, dont le mandat reste extrêmement pertinent. Nous sommes particulièrement ravis que le dernier rapport sur la Mission mette en avant les projets à effet rapide et les projets de lutte contre la violence au sein de la collectivité mis en œuvre par la MINUSMA, qui contribuent à la réalisation des priorités de la Mission et aident à remédier aux causes profondes du conflit dans le pays. La MINUSMA a fait tout ce qui est en son pouvoir pour éviter que les conditions de sécurité ne se détériorent davantage. Cependant, le mandat de la Mission doit être considéré comme étant transitoire, et une solution durable dépend de la capacité de l'État malien à assumer ses responsabilités.

Le Brésil est favorable au renforcement des institutions de l'État et des forces de sécurité au Mali, avec l'appui ferme de la communauté internationale. Nous saluons les efforts des autorités maliennes en vue de l'élaboration d'une stratégie globale et politique pour le centre du Mali et nous espérons qu'elle sera bientôt mise au point. Pour inverser la tendance à la détérioration continue des conditions de sécurité au Mali, il est urgent d'accélérer les efforts en vue d'une conclusion rapide de la transition politique et de la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali. Le Brésil remercie la MINUSMA et le Représentant spécial Wane des efforts inestimables qu'ils déploient à l'appui de ces deux processus.

**M<sup>me</sup> Byrne Nason** (Irlande) : Je voudrais commencer en remerciant le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Wane. C'est un plaisir de le revoir, et je le remercie pour son intervention éclairante de ce matin. Je voudrais aussi remercier M<sup>me</sup> Dicko pour ses remarques, qui étaient très pertinentes et, franchement, marquantes. Je voudrais aussi dire que c'est un plaisir d'avoir notre collègue et frère Issa parmi nous ce matin, et que nous restons toujours disponibles à travailler avec lui.

L'Irlande partage les préoccupations face à la détérioration de la situation au Mali. Nous nous joignons aux autres qui ont condamné dans les termes les plus fermes les attentats récents qui ciblent les civils, les Casques bleus, ainsi que les forces de sécurité nationales et internationales. Nous exprimons nos plus sincères condoléances à tous ceux qui ont été touchés.

Les réformes politiques et institutionnelles sont sans aucun doute nécessaires pour relever les défis considérables au Mali. Cependant, une transition politique prolongée servirait seulement à aggraver l'instabilité. Des réformes réelles et durables pourraient être menées légitimement par un gouvernement civil inclusif et démocratiquement élu. Nous encourageons le Gouvernement de transition à collaborer de manière constructive avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), ainsi que les partenaires internationaux, afin d'établir un calendrier pour le retour à l'ordre constitutionnel et la tenue d'élections. Comme nos frères africains qui siègent au Conseil de sécurité l'ont dit ce matin, nous soutenons les conclusions du sommet de la CEDEAO qui s'est tenu le week-end dernier.

La dégradation de la situation en matière de sécurité contribue aux défis importants auxquels la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies

pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) doit faire face. Nous saluons le travail de la Mission dans la mise en œuvre de son mandat dans des circonstances aussi difficiles. La menace qui pèse sur les civils maliens et les Casques bleus réaffirme le besoin de s'assurer que la Mission a des ressources suffisantes et appropriées. Nous soutenons l'appel du Secrétaire général à augmenter la capacité du personnel de la MINUSMA afin de soutenir les autorités nationales dans la protection des civils, en particulier dans le centre du pays.

*(l'oratrice poursuit en anglais)*

Nous saluons vivement le travail de la Mission à l'appui des efforts déployés au niveau local par les communautés en matière de sécurité, de stabilisation et de protection. Les activités de la Mission doivent s'accompagner d'un plan de stabilisation à long terme, pris en main par le pays et dirigé par les autorités politiques, pour garantir la sécurité et la fourniture des services publics essentiels. Nous appelons les autorités à prendre les mesures décisives qui s'imposent pour permettre à l'État de s'acquitter de la responsabilité qui lui incombe de fournir des services sociaux de base, de garantir l'accès à la justice et de protéger sa population. Cela est important pour les Maliens, dans leur vie quotidienne.

L'Irlande est profondément préoccupée par la dégradation de la situation des droits de l'homme. Nous demandons que le principe de responsabilité s'applique pleinement aux auteurs d'atteintes aux droits humains et que les mesures de justice soient renforcées et employées efficacement. Nous réaffirmons notre position que tous les efforts antiterroristes, militaires ou autres doivent respecter le droit international, y compris le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme.

La hausse recensée des graves violations contre les enfants, qui sont les plus vulnérables – y compris le recrutement d'enfants et le recours à la violence sexuelle, aux meurtres et aux mutilations – est profondément préoccupante. La violence sexuelle et fondée sur le genre demeure particulièrement inquiétante, et l'Irlande accueille positivement la signature par les autorités de transition d'un plan d'action visant à lutter contre la violence sexuelle liée au conflit.

Les vues de l'Irlande sur la participation des femmes à la consolidation et à la pérennisation de la paix sont bien connues. Nous nous félicitons des progrès récents, mais nous soulignons l'importance absolue de la nomination de femmes au Comité de suivi de l'Accord

et de la mise en place de l'observatoire indépendant des femmes. Nous avons besoin de voir des avancées concrètes et véritables. Les Maliennes font partie de la solution aux problèmes rencontrés aujourd'hui. Il faut qu'elles soient présentes dans les discussions et à la table où sont prises les décisions.

Nous l'avons entendu aujourd'hui, dans la description sans détour qu'a faite le Représentant spécial, il y a une dégradation des conditions humanitaires et un déclin sensible et inquiétant de l'accès humanitaire. L'augmentation de l'insécurité, des déplacements et de la crise alimentaire, conjuguée aux effets néfastes des changements climatiques, sont autant d'éléments qui requièrent notre attention urgente au Conseil de sécurité. Nous demandons à toutes les parties d'appuyer l'action humanitaire et de faciliter la fourniture élémentaire d'une aide de base aux personnes dans le besoin.

*(l'oratrice reprend en français)*

Les crises actuelles auxquelles le Mali doit faire face sont sérieuses. Un Gouvernement inclusif, démocratique et dirigé par les civils représente la meilleure route afin de réaliser la sécurité et la prospérité au Mali. L'Irlande encourage les autorités de transition à travailler avec des partenaires internationaux établis et reconnus pour rétablir la paix et la sécurité. Pour la mise en œuvre de l'accord de paix, nous appelons toutes les parties à redoubler d'efforts.

Enfin, je voudrais réitérer le soutien et la gratitude de l'Irlande à la MINUSMA, y compris les membres des Forces de défense irlandaises qui y servent. Je voudrais également assurer M. Wane du plein soutien de mon pays. Nous sommes avec lui et son équipe pour aller de l'avant en faveur de la paix et de la sécurité au Mali.

**M. Dai Bing** (Chine) *(parle en chinois)* : Je tiens à remercier le Représentant spécial Wane de son exposé. J'ai aussi écouté attentivement la déclaration de M<sup>me</sup> Dicko. Je salue le Représentant permanent du Mali, l'Ambassadeur Issa Konfourou, de sa présence à cette séance.

À l'heure actuelle, le Mali est à une période charnière de promotion d'une transition politique, du maintien de la sécurité et de la stabilité et de la promotion du développement national. Un Mali pacifique, stable et uni sert les intérêts communs des pays régionaux et de la communauté internationale. Je souhaite m'arrêter sur ce qui suit.

Premièrement, le Mali a tenu les Assises nationales de la refondation à la fin de l'an dernier et toutes les parties sont parvenues à un consensus notable sur une série de questions majeures, telles que le processus de transition, la réforme politique, l'insécurité nationale et un accord de paix. Toute la communauté internationale devrait aider l'ensemble des parties à donner suite aux résultats de ces assises, à régler les différends par le dialogue et la consultation et à imprimer un nouvel élan à la paix et à la stabilité nationales.

La question de la transition politique et des élections générales est actuellement au centre de l'attention. La promotion des processus pertinents doit viser à préserver l'unité et le développement stable du Mali. L'élaboration de la feuille de route à cet effet doit respecter la volonté du peuple malien, être adaptée à la situation réelle au Mali et éviter de nouveaux troubles qui pourraient être causés par des arrangements électoraux.

La Chine a pris note des décisions adoptées le 9 janvier par la Communauté des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de la réaction du Gouvernement malien de transition. La Chine comprend que les efforts de la CEDEAO et du Gouvernement malien de transition vont dans la même direction, qui consiste à créer un climat propice à la tenue d'élections générales et au maintien de la paix et de la stabilité au Mali. La Chine encourage les deux camps à maintenir le contact, à renforcer le dialogue et à déployer des efforts conjoints pour régler les problèmes régionaux. En même temps, les forces extérieures à la région doivent éviter d'exercer sur le Mali des pressions excessives, ce qui ne contribuera en rien à un règlement politique.

Deuxièmement, des forces terroristes lancent fréquemment des attaques dans les régions du centre et du nord, et elles débordent vers le sud, avec des accrochages entre groupes armés, milices, forces extrémistes et ainsi de suite. Le Mali est une force importante dans les opérations antiterroristes dans la région du Sahel et la communauté internationale doit continuer d'appuyer les efforts déployés par le Gouvernement malien pour combattre le terrorisme et maintenir la stabilité. Elle doit respecter la souveraineté et la direction du Mali dans la conduite de la coopération étrangère en matière de sécurité. Il faut faciliter l'application de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali et obtenir plus de résultats sur des questions comme le désarmement, la démobilisation et la réintégration ; le redéploiement des forces armées ; le développement des régions du nord. La Chine appuie le Mali dans l'élaboration d'une stratégie

globale axée sur les aspects politiques pour le centre du pays et le déploiement d'efforts supplémentaires pour rétablir le pouvoir de l'État et réduire la pauvreté afin d'éliminer les causes profondes des conflits.

Troisièmement, la Chine apprécie à sa juste valeur le leadership du Représentative Wane pour surmonter les difficultés et s'acquitter activement de son mandat. La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) est déployée dans la plus dangereuse des zones de maintien de la paix. En 2021, pas moins de 19 soldats de la paix de la Côte d'Ivoire, du Tchad, de l'Égypte, du Togo et d'autres pays ont perdu la vie, ce que nous déplorons. La Chine exprime ses condoléances aux pays des soldats de la paix qui ont fait le sacrifice ultime. Il faut identifier les maillons faibles, améliorer les capacités de médicales et d'évacuation pour les soldats de la paix et utiliser les nouvelles technologies pour renforcer la conscience de la situation, améliorer les interventions d'urgence et remédier efficacement à la menace des engins explosifs improvisés.

La MINUSMA devrait affecter ses ressources et déployer son personnel conformément au mandat du Conseil de sécurité, s'adapter en permanence à la situation réelle sur le terrain et respecter les points de vue du Mali. Lorsqu'ils réajustent leurs déploiements militaires, les pays concernés doivent se coordonner et se concerter davantage avec la Mission pour éviter de faire peser sur elle un fardeau supplémentaire dans l'accomplissement de son mandat et ne pas avoir d'incidence négative sur la sûreté des soldats de la paix.

**M<sup>me</sup> Nusseibeh** (Émirats arabes unis) (*parle en anglais*) : Nous nous félicitons nous aussi de la participation de l'Ambassadeur du Mali à la séance d'aujourd'hui.

(*l'oratrice poursuit en arabe*)

Je tiens à remercier M. El-Ghassim Wane, Représentant spécial et Chef de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), pour son rapport détaillé et pour les efforts entrepris par la Mission pour promouvoir la stabilité et la paix au Mali et dans le reste de la région. Nous avons aussi écouté attentivement la militante de la société civile, M<sup>me</sup> Adam Dicko.

Tout d'abord, je veux exprimer nos plus sincères condoléances et toute notre empathie aux familles des victimes des récentes attaques terroristes au Mali, où

les civils continuent de payer le plus lourd tribut à la violence. Je veux aussi rendre hommage à tous les Casques bleus qui ont perdu la vie au service de la paix au Mali depuis que des contingents y ont été déployés en 2013.

Dans le contexte de la récente évolution au Mali, nous voudrions souligner les points suivants.

Premièrement, nous insistons sur la nécessité d'achever le processus de transition politique au Mali et de faire des progrès tangibles dans le processus électoral par la poursuite des efforts du Gouvernement de transition à cet égard.

Il importe également de coordonner les efforts sous-régionaux, régionaux et internationaux à l'appui du processus de transition politique, conformément à l'Accord de 2015 pour la paix et la réconciliation au Mali, étant donné que sa mise en oeuvre est déterminante pour soutenir le processus de paix. Mon pays prend note des conclusions du Sommet extraordinaire de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest tenu à Accra le 9 janvier. Nous encourageons un dialogue constant pour restaurer la stabilité au Mali et soulignons qu'il importe que le Conseil de sécurité appuie ces efforts.

Parallèlement, la participation pleine, active et effective des femmes, tant au processus de transition politique qu'à la mise en oeuvre de l'accord de paix, doit être assurée. Nous saluons les efforts en cours pour créer un observatoire indépendant des femmes afin de faciliter la participation des femmes aux processus politiques et de paix au Mali.

Deuxièmement, comme l'a indiqué le Représentant spécial, les conditions de sécurité au Mali demeurent critiques. Les groupes terroristes continuent d'étendre leur présence et leurs opérations dans le pays malgré les efforts déployés pour les contrer. C'est le lieu de souligner le rôle important que joue la Force conjointe du Groupe de cinq pays du Sahel dans la lutte contre le terrorisme au Mali et dans la région du Sahel.

En plus de ces efforts, nous insistons sur l'importance d'une stratégie antiterroriste globale et intégrée, qui s'attaque aux causes profondes du problème et renforce la résilience des Maliens. Il est également primordial de renforcer l'état de droit et d'offrir à la région des perspectives économiques et de développement.

Enfin, nous soulignons que, conformément à la résolution 2584 (2021), il faut tout mettre en œuvre pour remédier aux menaces que les changements climatiques font peser sur la sécurité au Mali. Nous espérons que le Conseil de sécurité examinera cette question plus avant. Les Émirats arabes unis attachent une grande importance à la lutte contre les changements climatiques et leurs incidences sur la paix et la sécurité internationales, et nous attendons avec intérêt de collaborer avec nos partenaires à cet égard.

Nous saluons les efforts de l'ONU pour mieux coordonner la programmation à l'échelon du pays en matière de sécurité alimentaire et hydrique ; toutefois, nous pensons que, pour ce faire, les institutions et banques de développement devront sensiblement augmenter leurs programmes en faveur des communautés fragiles de l'Afrique d'Ouest et du Sahel. Dans ce sens, l'adoption d'un ensemble de cibles pour les deux prochaines années pourrait constituer un point de départ important.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante de la Norvège.

Pour gagner du temps, je n'ajouterai que quelques mots à titre national, et le reste de notre déclaration sera mis à disposition en ligne.

Nous sommes profondément préoccupés par l'évolution des conditions politiques, sécuritaires et humanitaires au Mali. Comme l'a dit le Représentant spécial du Secrétaire général, le Gouvernement de transition, et nous, en tant que partenaires, devons faire au moins trois choses de manière coordonnée. Premièrement, il faut enrayer l'augmentation signalée du nombre de déplacés, faire en sorte que les civils ne soient plus systématiquement pris pour cible et mettre fin aux attaques qui continuent de viser les écoles, y compris dans les régions du centre. Deuxièmement, l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger doit être respecté, car il est la base légitime de la paix et de la poursuite du dialogue au Mali. Enfin, troisièmement, dans l'intérêt des jeunes Maliens, que nous venons d'entendre aujourd'hui, nous demandons instamment aux autorités maliennes de transition d'user avec circonspection du pouvoir dont elles se sont emparées par la force.

La transition politique a besoin d'une nouvelle dynamique. Sécurité et bonne gouvernance doivent aller de pair. Nous demandons au Gouvernement malien de

transition d'entendre le message de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest.

L'évolution de la situation au Mali a une incidence non seulement sur les Maliens, mais aussi sur les pays voisins. Des élections doivent être organisées et l'ordre constitutionnel rétabli dans les meilleurs délais pour garantir la légitimité et le principe de responsabilité. C'est le seul moyen de savoir ce que veut vraiment le peuple malien.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil.

Je rappelle à tous les orateurs et oratrices de bien vouloir limiter la durée de leurs déclarations à un maximum de cinq minutes afin que le Conseil puisse mener ses travaux avec diligence.

Je donne maintenant la parole au représentant du Mali.

**M. Konfourou** (Mali) : Je commencerai par dire que le Gouvernement malien prend note du rapport du Secrétaire général (S/2021/1117). Je remercie mon cher frère et ami, M. El-Ghassim Wane, Représentant spécial du Secrétaire général, pour son exposé. J'en profite pour remercier également ma sœur, M<sup>me</sup> Adam Dicko, pour sa contribution au présent débat.

Après avoir écouté les membres du Conseil, je souhaite, au nom du Gouvernement malien, répondre non seulement aux observations du Secrétaire général dans son rapport, mais également aux remarques que je viens d'entendre.

Je commence par la situation sociopolitique au Mali, qui a été marquée par la tenue des Assises nationales de la refondation. Le Conseil sait comme nous que, tout au long du mois de décembre 2021, les Maliens ont procédé à un diagnostic sans complaisance des défis actuels du pays. Les recommandations pertinentes issues de ces assises constituent une nouvelle feuille de route pour le Gouvernement de transition.

Les réformes politiques et institutionnelles préconisées garantiront une stabilité institutionnelle durable et un avenir meilleur à nos populations. À l'issue des Assises, le Gouvernement malien a immédiatement engagé des consultations avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) relativement au chronogramme de la transition. Cependant, c'est avec stupéfaction que nous avons appris l'adoption de sanctions économiques et financières à l'encontre du Mali. Ces mesures contrastent

avec les efforts du Gouvernement et sa disponibilité au dialogue en vue d'un compromis avec la CEDEAO. Le Gouvernement malien a condamné énergiquement ces sanctions illégales et illégitimes prises par l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et la CEDEAO, en violation flagrante des textes fondateurs de ces organisations, et en contradiction avec les principes de solidarité et de l'idéal panafricain.

Je rappelle, concernant l'UEMOA, qu'un embargo décidé par les chefs d'État et de gouvernement, applicable à un État souverain, constitue une violation manifeste du Traité de l'UEMOA et des statuts de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). En outre, le gel des avoirs d'un État, des entreprises publiques et parapubliques ne saurait être appliqué par la Banque centrale, qui reste un organe indépendant auquel chaque État membre a concédé son droit souverain d'émission.

S'agissant de la CEDEAO, le Gouvernement malien a dénoncé et a rejeté les décisions suivantes, qui ne sont fondées sur aucun texte communautaire. Il s'agit notamment de la fermeture des frontières terrestres et aériennes entre les pays de la CEDEAO et le Mali ; de la suspension des transactions commerciales entre le Mali et la CEDEAO ; du gel des avoirs de la République du Mali dans les banques centrales de la BCEAO ; et du gel des avoirs de l'État malien et des entreprises publiques et parapubliques dans les banques commerciales des pays de la CEDEAO.

Dans son adresse à la nation, le 10 janvier dernier, le Président de la transition, S. E. M. Assimi Goïta, a déclaré que, malgré le caractère illégal, illégitime et inhumain de certaines décisions, le Mali reste ouvert au dialogue avec la CEDEAO pour trouver un consensus entre les intérêts du peuple malien et le respect des principes de l'organisation. À cette occasion, il a également appelé la CEDEAO à revoir sa grille de lecture de la situation au Mali en procédant à une analyse approfondie et en mettant l'intérêt des populations maliennes au-dessus de toute autre considération. Enfin, le Président de la transition a réitéré sa volonté de tout mettre en œuvre pour un retour rapide à l'ordre constitutionnel dans un Mali apaisé et sécurisé.

Le Gouvernement malien en appelle donc à la solidarité et à l'accompagnement des pays et institutions amis. Je tiens ici à remercier les peuples africains qui manifestent leur soutien au peuple malien dans cette difficile situation.

Je voudrais ici répondre à certaines observations qui ont été formulées par un certain nombre de membres du Conseil.

D'abord, sur le plan sécuritaire, le Conseil a constaté que le Gouvernement continue d'intensifier ses efforts pour le recrutement, la formation et l'équipement des forces armées et de sécurité, en vue de renforcer leurs capacités opérationnelles. Je puis dire que ces actions donnent des résultats très encourageants sur le terrain.

De décembre 2021 à nos jours, les Forces de défense et de sécurité maliennes ont engagé une vaste offensive à travers le pays, infligeant de lourdes pertes aux groupes extrémistes, y compris des chefs terroristes. Plusieurs interpellations ont eu lieu et une quantité importante de matériels de guerre a été récupérée. Ces opérations vont se poursuivre et s'intensifier avec l'objectif ultime de rétablir l'autorité de l'État et les services administratifs et sociaux de base sur l'ensemble du territoire national et de protéger nos populations et leurs biens. Je salue ici l'ensemble des partenaires qui accompagnent le Mali dans la réalisation de ces objectifs.

Par ailleurs, c'est l'occasion pour moi de répondre à une observation formulée par mon voisin, l'Ambassadeur de la France, et certains membres du Conseil de sécurité, qui accusent le Gouvernement malien de recourir à une société de sécurité privée. Ceux qui entretiennent cette campagne de fausse information savent pertinemment que le Mali n'a pris aucun engagement avec des sociétés de sécurité privées et qu'il n'y a aucun mercenaire sur le territoire du Mali.

Pour sa part, le Mali n'est pas dans une logique de confrontation – pas du tout. Il reste ouvert à tous les partenaires qui souhaitent nous aider dans la lutte contre les défis multiples qui assaillent notre peuple. C'est dans ce cadre que le Mali entretient une relation de coopération d'État à État avec la Fédération de Russie, et ce, depuis 1960. Et c'est justement à la faveur de cette coopération avec la Russie que des instructeurs russes se trouvent actuellement au Mali pour conseiller et former les militaires maliens à l'utilisation du matériel acquis par le Mali auprès de la Fédération de Russie.

À mon cher ami et voisin, Nicolas de Rivière, je veux qu'il comprenne et qu'il soutienne le peuple malien dans sa quête de paix et de stabilité. Les Maliens tiennent à l'unité de leur pays. Ils sont très attachés à la souveraineté, à l'intégrité territoriale, à la forme laïque et républicaine de la République du Mali. Les Maliens

disent à l'unisson que quand on est ami et partenaire du Mali, on est ami et partenaire de l'ensemble du peuple malien. Ils sont opposés à toute amitié avec une partie du peuple contre une partie du peuple. Plus nous comprenons cela, plus nous gagnons du temps pour atteindre nos objectifs communs.

Je voudrais également dire un mot à mon amie, l'Ambassadrice des États-Unis, Linda Thomas-Greenfield. D'abord, grand merci pour le message fort qu'elle a eu à la fin de sa déclaration. Le Président de la Transition l'a dit hier et je répète après lui : le Mali n'est pas et ne sera jamais dans une logique de confrontation ou d'isolement avec ses partenaires traditionnels. Nous avons des problèmes complexes et difficiles à régler. Nous ne pouvons plus continuer à enterrer nos femmes, nos enfants, à être spectateurs de la destruction et de l'incendie de nos villages, de nos récoltes, de la destruction de notre cohésion sociale. Nous sommes ouverts à chacun des membres du Conseil, à chacun des partenaires du Mali qui sont disposés à nous aider pour que la paix revienne au Mali, pour que l'ordre constitutionnel revienne au Mali. Les Maliens sont les plus attachés à la démocratie. Je comprends les appels des membres du Conseil, je souhaite qu'ils soient à nos côtés pour nous accompagner dans ce processus.

Sur l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, je rappelle que le Gouvernement et les mouvements signataires restent engagés dans sa mise en œuvre diligente et intelligente. Les parties restent engagées à accélérer le processus de désarmement, démobilisation et réintégration.

Les Assises nationales de la refondation dont j'ai parlé tantôt ont conforté la mise en œuvre de l'Accord. Elles recommandent notamment l'élaboration d'une nouvelle constitution, qui intégrerait, entre autres réformes majeures, la création d'un sénat.

Au titre du chapitre développement, le Gouvernement a mis en place le Fonds de développement pour les régions du nord et je me réjouis – le Secrétaire général l'a d'ailleurs relevé dans son rapport – du lancement des 16 projets retenus dans ce cadre pour le développement. Je lance ici un appel à tous nos partenaires à continuer à aider le Mali en contribuant au financement de cette stratégie spécifique de développement des régions du nord du Mali.

En ce qui concerne la situation actuelle au centre, le Gouvernement s'attèle à la mise en œuvre de la Stratégie de gestion intégrée de la crise au centre du Mali qui porte sur le renforcement du dispositif de sécurité au centre et le dialogue envisagé avec nos compatriotes modérés.

Sur la question de l'augmentation de l'effectif de la MINUSMA, certains membres du Conseil l'ont relevé, je suis heureux de les informer à nouveau que le Gouvernement malien vient de donner son accord à la demande du Gouvernement tchadien pour le déploiement de 1 000 éléments supplémentaires à Aguelhok.

Pour terminer, je voudrais ici dire avec force que le peuple et le Gouvernement maliens réitèrent leur appréciation et leurs remerciements pour l'énorme contribution du Conseil de sécurité aux efforts de stabilisation en cours au Mali. Je rends hommage à toutes les victimes de la crise malienne, civiles comme militaires, étrangères comme maliennes, tombées sur le champ d'honneur au Mali.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre oratrice ou orateur inscrit sur la liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

*La séance est levée à 12 h 5.*